# Bercy

Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

## Un peu d'histoire :

La découverte en 1991, à Bercy, de pirogues et de nombreux autres objets de la vie quotidienne, aujourd'hui conservés au Musée Carnavalet, dont un arc en bois d'if vieux de 6500 ans, laissent penser que Bercy a été l'un des premiers lieux de peuplement de la région parisienne.
Par la suite, aux époques gauloises et romaines, la zone marécageuse est restée inhabitée, sans doute jusqu'au IXème siècle.

On trouve ensuite au début du XIIème siècle mention de "l'Insula Berciliis" dans un acte de donation de Louis VI « le Gros » aux moines de l'abbaye de Montmartre.
Puis, en 1172, une seigneurie naissante, dite la "Grange de Bercix", l'évoque une seconde fois. Le terme « Bercy » que l'on emploie aujourd'hui apparait en 1415, pour la « seigneurie de Bercy », propriété de la famille de Montmorency.

Au XVIIème siècle le château de Bercy est construit sur les plans de Le Vau et ses jardins en terrasse qui descendent jusqu'à la Seine sont dessinés par Le Nôtre. C'est un château d'une grande richesse, qui soutient alors la comparaison avec Versailles.

En 1704 Louis XIV dispense la commune de Bercy de l'octroi, et les premiers entrepôts de vins sont alors créés.
Les tonneaux de vins arrivent par la Seine, en provenance de Bourgogne, et sont ensuite stockés à Bercy, avant leur revente. Le bois des bateaux est récupéré à côté, sur le quai de « la Rapée » et finira dans les cheminées de Paris.

A la Révolution, Bercy devient une municipalité, avant d'être intégrée à Paris le 1er janvier 1860.
Les entrepôts de vins se multiplient jusqu'à couvrir 43ha et constituent alors le premier marché vinicole du monde.
En 1860, le château de Bercy est démoli. Ses terrains permettent la création de la gare de Paris-Bercy (puis de la gare de Lyon), l'agrandissement du Bois de Vincennes, et en 1878, la construction de nouveaux entrepôts sur les plans de Violet le Duc.

En 1784 le mur des Fermiers Généraux a été construit tout autour de Paris, pour la perception de l'octroi, impôt prélevé sur les marchandises entrant dans la ville (ce que les Parisiens n'appréciaient guère *:« le mur murant Paris rend Paris murmurant… »).*
A Bercy, situé à l'extérieur du mur, l'alcool est donc détaxé, et comme à Montmartre, ou à Montparnasse, s'y multiplient alors débits de boisson, guinguettes, auberges pour le bonheur des artistes, des étudiants et des fêtards de toutes classes sociales.

Abaissé par la loi du 29 décembre 1897 de 10F62 à 4F par hectolitre, le droit d'octroi ne sera totalement supprimé que par les lois des 31 décembre 1900 et 21 mars 1901.

Au fil des années, le marché du vin évolue. Les consommateurs privilégient le vin mis en bouteille chez le producteur, (les « châteaux » se multiplient) et vers 1960 les négociants quittent un à un le quartier qui reste pendant près de 20 ans à l'abandon, insalubre et peu fréquentable.

Ce n'est qu'en 1979, que le Conseil de Paris décide de redonner vie à ce quartier, afin d'équilibrer le développement de la capitale vers l'est.
C'est alors la construction du **Palais omnisports**, inauguré en 1984, la construction d'un nouveau quartier, autour de 14ha de jardins romantiques, et **le transfert du Ministère de l'Economie et des Finances**, qui sera terminé en 1988. Viendront ensuite le centre commercial de **Bercy Village** en 2000, avec ses boutiques et ses terrasses, et un quartier d'affaires organisé autour de la place des Vins-de-France.

## Le Ministère :

Le 24 septembre 1981: le président François Mitterrand présente son projet du Grand Louvre, et, pour que le musée puisse récupérer les quelque 21 500M2 occupés alors par le Ministère des Finances, dans l'aile Richelieu, le 8 mars 1982 est voté le déplacement de celui-ci dans un nouvel ensemble immobilier, à construire à Bercy.

Dès que la décision est prise, un concours d'architectes est lancé, en mai 82. 137 projets sont présentés, parmi lesquels sont finalement sélectionnés en décembre ceux des architectes Paul Chemetov (déjà connu pour sa réalisation du Forum des Halles) et Borja Huidobro pour les trois bâtiments Colbert, Vauban et Necker.
Le projet de Louis Arretche et Roman Karasinsky (chargés de la reconstruction des villes de Coutances et de Saint Malo, après la guerre) pour les deux bâtiments Sully et Turgot sera retenu en juillet 1983.

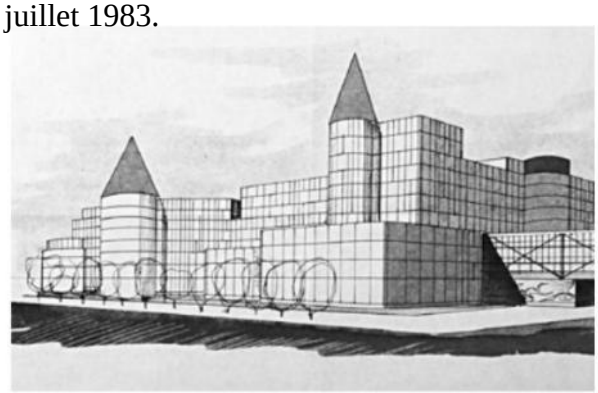

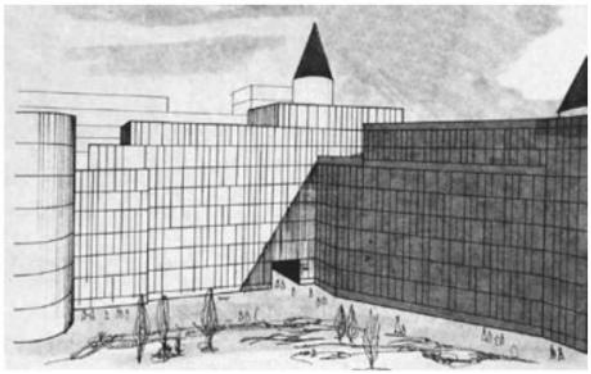

*dossier 1 : Gilbert Druartet Claude Mocquet*

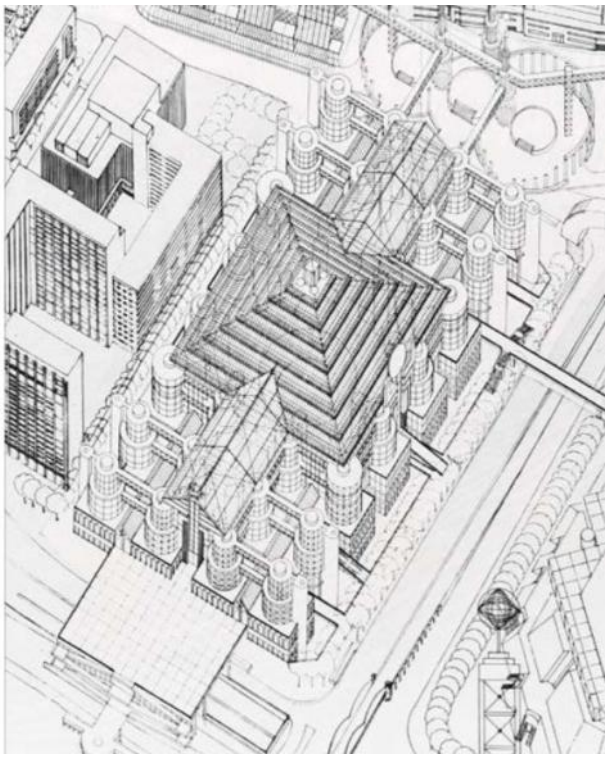

*dossier 12 : Henri-Pierre Maillard*

Voici quelques-uns des projets qui n'ont finalement pas été retenus :

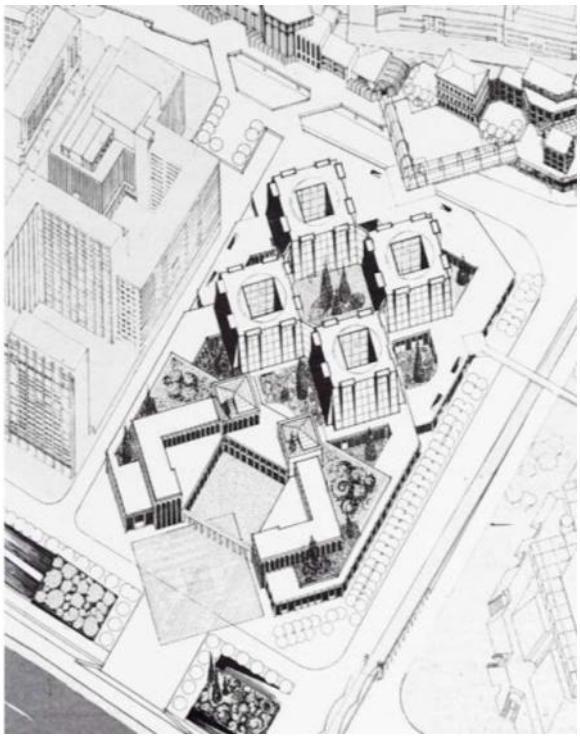

*projet 14 Bernard Delpy, Anthony Bechu, Éric Nagiscarde, Jean-Pierre Le Callennec, Patrick Delamotte et Jean-Jack Baron*

*projet 19 : Jean Balladur*

*projet 21 :: Jacques Binoucet Michel Folliasson*

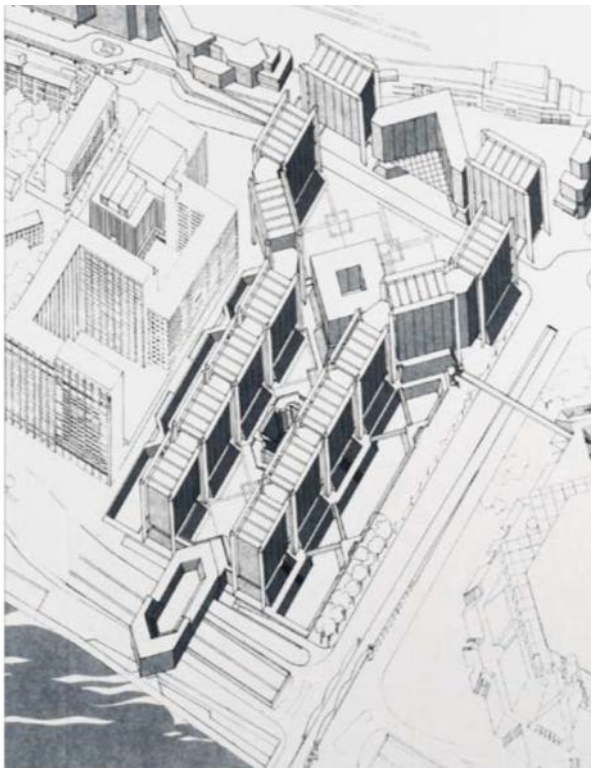

*projet 32 :: Pierre Vigor*

Images tirées de « *Et si Bercy… nos ministères imaginaires* » publié pour le 30ème anniversaire de Bercy.

Quant à l'un des favoris, **Jean Nouvel**, il avait défini les objectifs de son projet ainsi :

- Les voies ferrées : Accompagner le paysage du chemin de fer,
- Bercy : Éloigner le bâtiment pour créer un espace public connecté à la rive de la Seine,
- La Seine : Affirmer la présence d'un bâtiment public important sur le fleuve,
- Le quartier d'affaires : Créer une transition.

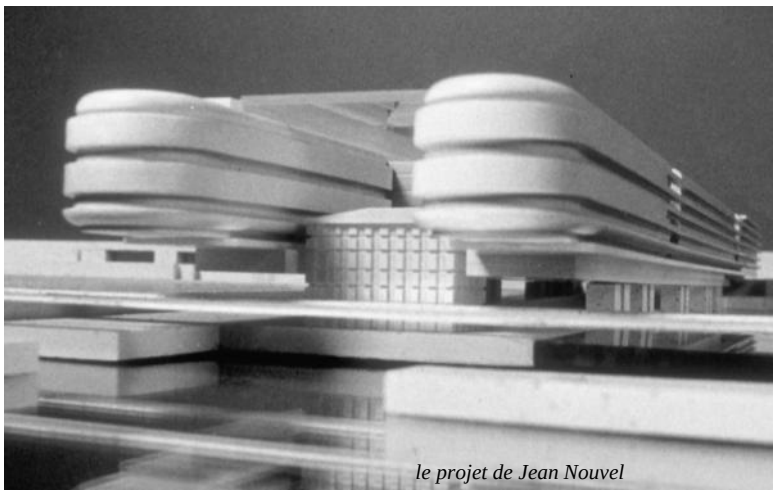

*le projet de Jean Nouvel*

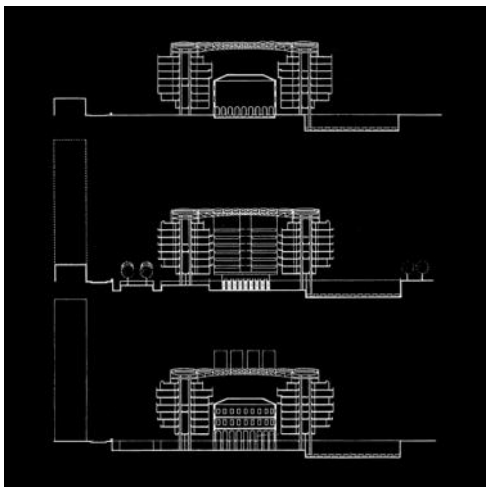

Mais dans le contexte politique de l'époque, le jury a privilégié les projets qui exprimaient le rapprochement de l'Etat avec le peuple, et a écarté ceux dont l'architecture trop verticale (: des tours, une inspiration trop féodale, et même des pyramides…) magnifiaient trop l'Etat.

oooOOOooo

Evoquer le ministère de Bercy pourrait être l'occasion de bien des approches différentes :

- Nous pourrions prolonger la réflexion professionnelle de R.Barberye, et analyser les avantages que ces nouveaux locaux ont finalement apporté aux quelque 5000 fonctionnaires qui y travaillent, et les effets de la modernisation de cette grande administration, au démarrage de l'informatique. Il faut du reste noter que si une grande majorité des cadres supérieurs et très supérieurs du ministère, avait hurlé à la déportation, il n'y avait eu aucune mobilisation des syndicats : le personnel y avait plutôt vu l'opportunité de meilleures conditions de travail.

- Une réflexion sur l'urbanisation de ce quartier, hier défavorisé, et sur toutes les retombées économiques de ce transfert serait également un sujet passionnant. C'est une multitude de petits commerces, de cafés, de restaurants que cette concentration d'employés et de cadres a attirée. Bien plus que son stade omnisports, le ministère a changé en profondeur la destinée de ce quartier, en rééquilibrant Paris vers l'est.

*salon Michel Debré : tapisserie de François Rouan*

- Les œuvres d'art rassemblées à Bercy, mériteraient à elles seules une étude complète ! Pour mémoire, dans les années 80, l'obligation de consacrer 1% du coût de certaines constructions à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art spécialement conçues pour le bâtiment considéré, et réalisées par des artistes vivants, a été étendu à la plupart des bâtiments publics.
Bercy est donc un véritable musée qui contient peintures, fresques, mosaïques, sculptures, tapis et tapisseries, des meilleurs artistes de son époque.

Détail amusant : les architectes avaient obtenu que toutes ces œuvres soient rémunérées, les sculptures au kilo, et les peintures au mètre carré ! Et les artistes, d'abord choqués, finirent par

accepter, conscients du supplément de notoriété qu'ils pouvaient retirer d'une telle commande !

- Enfin, s'agissant du ministère de *l'Economie*, il serait intéressant de se plonger dans le rapport de la Cour des Comptes, pour relever les incroyables dépassements budgétaires de ce projet.
Sommairement évalué en 1982 à 1,5 milliards de francs, et évalué plus sérieusement à 4,7Md en 1984, ce transfert aura finalement coûté 7,5 milliards.
En cause, des insuffisances d'évaluation; l'opposition de M.Balladur et le retard qu'elle a entraîné, des travaux supplémentaires décidés à la hâte, l'incapacité de l'Administration à maîtriser la conduite des travaux, d'où de nombreux litiges avec l'entreprise Dumez pour le gros oeuvre …
A eux seuls, les travaux d'aménagement intérieur ont dépassé de 90% l'estimation initiale.

Quant à l'informatisation des locaux, non seulement elle a dépassé largement le coût prévisionnel d'installation, mais en plus sa maintenance s'est avérée anormalement élevée.

Toutefois, interrogé par la Cour des Comptes en 1992, Pierre Beregovoy assume, et dit ne rien regretter : *« La modernisation du cadre de travail et des équipements permet déjà à l'administration centrale du ministère d'améliorer sa productivité.*
*L'on doit considérer, dès lors, qu'il s'agit là, au total, d'un investissement justifié ».*

- Cependant nous resterons ici dans la thématique principale de notre association, pour nous limiter à quelques indications d'ordre architectural, sur le projet finalement retenu.

Il avait donc été décidé de regrouper l'essentiel des services financiers et de leurs états-majors dans un ensemble de bâtiments ministériels spécifiques, c'est-à-dire conçus, édifiés et aménagés avec cet objectif précis, ceci pour la première fois depuis l'instauration de la République. Sous l'ancien régime et jusqu'en 1987, les bureaux de l'administration des finances étaient installés dans des hôtels particuliers, d'anciens palais de la monarchie et des immeubles construits *a priori* pour d'autres affectations.

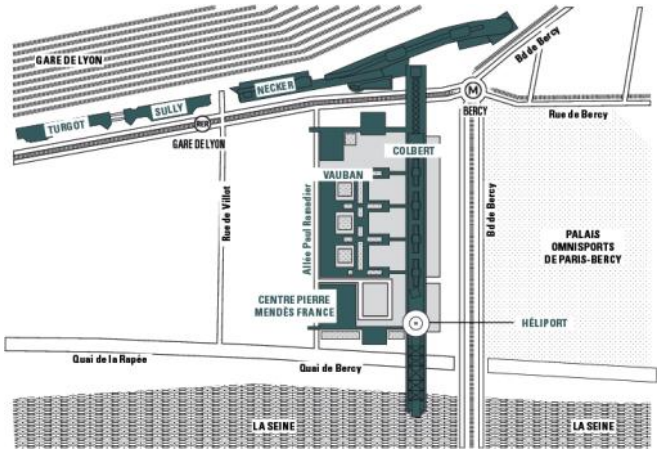

Pour cela, ce projet comprend cinq bâtiments, baptisés Colbert, Vauban, Necker, pour la partie principale, complétés par les bâtiments Sully et Turgot, le long des voies ferrées.

Le bâtiment Colbert est le plus connu, et c'est son avancée sur la Seine qui en est la partie emblématique. Mais il faut se déplacer vers l'est et prendre un peu de recul, pour en réaliser toute l'importance.
C'est un immeuble de 360m de long, avec deux arches monumentales de 70m de long, reliées par une série d'arches plus petites. Il évoque ainsi un viaduc qui relierait une voie d'eau - la Seine - aux voies ferrées des lignes Paris-Lyon.
Il reprend le tracé de l'ancien « mur des fermiers généraux », et sa façade domine le palais omnisports qui sera inauguré en 84 par Jacques Chirac.

D'une conception résolument moderne, le ministère emprunte à l'époque médiévale une certaine symbolique, peut-être pour évoquer ses précédents bureaux de l'aile Richelieu, mais surtout pour s'inscrire dans l'Histoire de France en montrant la permanence de sa mission.
Le nom des immeubles répond également à cette volonté.

*les douves et le pont*

C'est ainsi que le ministère est séparé par une douve du boulevard de Bercy, et dans l'enceinte ainsi réalisée, une seconde douve ornée de statues entoure l'immeuble Colbert.
Et pour mieux évoquer un château du moyen-âge, c'est un pont levis qui permet d'enjamber les douves, et d'atteindre la majestueuse « porte d'honneur » de 7mx7m, dont les 50 panneaux de métal de 100 kilos chacun, sont boulonnés sur les deux battants. On la doit au sculpteur Jeanclos.

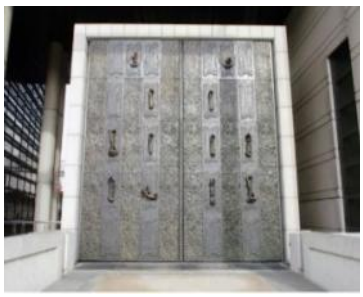
*la porte d'honneur*

*les cours carrées de l'immeuble Vauban*

*les toits végétalisés*

Quant aux cours carrées de l'immeuble Vauban, elles rappellent les cours du Louvre, et patios et toits végétalisés privilégient les topiaires.
Les deux bâtiments d'octroi néoclassiques du XVIIIème ont été conservés, et intégrés dans les nouvelles constructions : l'un pour l'entrée principale du ministère, et l'autre à usage de bureaux.

A l'une des extrémités, son arche plonge dans la Seine à 45m de profondeur, tandis qu'à l'autre elle enjambe la rue de Bercy.
Dans ce front de Seine où tous les immeubles présentent une façade à la Seine, l'immeuble Colbert lui, est perpendiculaire. Le choix est osé, mais logique : comme le rappelle Paul Chemetov *« à Paris toutes les grandes compositions sont perpendiculaires à la Seine : le Trocadéro, la Tour Eiffel, l'Ecole militaire, la Concorde, le Jardin des Plantes… il nous a tout de suite semblé évident que ce devait aussi être le cas du ministère.* »

Cette gigantesque construction marrie audacieusement le verre, l'acier , l'inox et surtout, pour les murs, la pierre, l'agrégat de Comblanchien (de Côte d'Or) et le béton poli.
François Mitterand aurait souhaité y retrouver la pierre de Nièvre, mais elle est trop tendre, et c'est la pierre de Vilhonneur (Charente) qui lui a été préférée.

*détail de façade*

A l'intérieur, ces matériaux sont complétés par plusieurs variétés de marbres et de bois.

Le ministère est construit à partir de cubes de 90 cm d'arête. Trois cubes déterminent la hauteur sous plafond des bureaux. Un quatrième permet d'intégrer en outre la climatisation et l'arrivée des fluides, les câblages informatiques, le système teledoc d'acheminement du courrier et des documents via un réseau desservant 140 gares utilisées par 500 wagonnets.

De plus toutes les parois sont modulables et l'on peut au gré des restructurations de services, modifier à volonté les implantations.
Le tout, traduit en chiffres, se résumant en :

- • 7 ans de travaux
- • 5 hectares, superficie du site
- • 195 000m³ de béton
- • 15 000 tonnes d'acier
- • 48 000m² de vitres (soit l'équivalent de 7 terrains de foot)
- • 42 km de couloirs (soit l'équivalent d'un marathon)
- • 260 000m² de plancher (soit l'équivalent de 37 terrains de foot
- • 8 500 portes
- • 90 ascenseurs
- • 500 km de câbles informatiques
- • 13 000 lignes téléphoniques

C'est tout ? Oh non ! Et nous n'avons rien dit de l'intérieur de ces immeubles !
Mais nous aurons (bientôt, j'espère!) la possibilité de les visiter, en compagnie de René Barberye, car il s'agit là d'une visite passionnante qui sera reprogrammée par PARR, dès que cela nous sera possible.
En attendant, le Ministère de l'Economie et des Finances nous rappelle que le confinement ne nous dispense, ni d'effectuer notre déclaration de revenus, ni de payer nos impôts - ce qui est, au fond, un moyen de nous associer, un peu, au financement du fonctionnement et à l'entretien de cet ensemble !

Christian Rouet

sources :
De nombreux articles de Wikipédia sont consacrés à Bercy, au Ministère, aux architectes du projet…
A écouter sur YouTube : « Bercy 1989-2019 » et sa suite , avec une excellente interview de Paul Chemetov
« Histoire de la construction de la "forteresse" de Bercy » 26/8/2017, un article du Cadastre français
« Bercy le ministère des finances » : un diaporama de 55 photos sur Slideshare
Sur le site du BTP Batiactu, « Bercy à ciel ouvert »
Sur le site du Ministère un espace est consacré au patrimoine architectural et artistique de Bercy : architecture, œuvres d'art exposées…
et sur ce même site, un dossier complet sur le trentième anniversaire de Bercy, avec de nombreuses annexes...